

Des pesticides dans le corps de neuf Wallons sur dix

Le biomonitoring de plus de 800 Wallons montre la présence de produits toxiques dans le sang et les urines. Des produits récents mais d'autres parfois très anciens.

MICHEL DE MUELENAERE

Il y a du plomb, des pesticides et des polluants organiques persistants dans le sang et les urines des Wallons. Et certains de ces produits comme les PCB sont interdits parfois depuis 40 ans. Telle est la conclusion du biomonitoring qui a été effectué auprès de 828 personnes, adultes, adolescents et nouveau-nés par les services scientifiques de la Région.

Vainqueur du recensement, le bisphénol A. Interdit par l'Europe dans les jouets pouvant se retrouver dans la bouche des enfants ou dans les ustensiles et contenants entrant en contact avec la nourriture pour bébé, on en trouve encore dans les conserves, canettes, bouteilles en plastique, emballages, récipients en plastique, tickets de caisse thermiques, etc. Rien d'étonnant à ce qu'on en trouve également dans le corps

des humains.

Le biomonitoring l'a mesuré en « grande quantité ». Il est plus présent dans l'urine des adolescents que celle des adultes, et davantage chez les hommes que chez les femmes. Ces composés organiques synthétiques sont des perturbateurs endocriniens selon l'Organisation mondiale de la santé. Ils sont « présumés toxiques pour la reproduction » et l'Agence européenne des substances chimiques (Echa) les qualifie « substances extrêmement préoccupantes ». On soupçonne le bisphénol A en particulier d'être associé à des pathologies comme le diabète, l'obésité, des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des problèmes au rein et des cancers. Bonne nouvelle cependant, si les quantités décelées lors des examens sont importantes, les concentrations seraient « nettement inférieures à celles rapportées dans toutes les études réalisées entre 2007 et 2017 », résultat, indique-t-on au cabinet de la ministre wallonne de l'Environnement Céline Tellier (Ecolo), des restrictions européennes - l'Union a fixé une limite de « migration » vers la nourriture de 0,05 mg/kg - et des campagnes de sensibilisation.

Plus préoccupant : on trouve encore trop de plomb dans le sang des nouveau-nés et des adultes en Wallonie. Dépassant les valeurs de risque sanitaire de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et les valeurs de vigilance françaises. Explication : le tabac, les peintures au plomb ou les vieilles conduites d'eau. Chez « la grande majorité » des personnes testées, on a également retrouvé des métaux toxiques comme le mercure, le cadmium et l'arsenic dont la présence peut être due à des plombages dentaires, une consommation récente de poisson ou au tabac.

Des traces de pesticides

Les scientifiques de la Région et de plusieurs universités (UCLouvain, Liège, Saint-Luc) ont également recherché la trace de pesticides dans le corps des Wallons. Et ils en ont trouvé. Dans neuf échantillons sur dix chez les ados et les adultes (moins chez les bébés), on a repéré au moins un produit de dégradation (métabolite) d'insecticides pyréthri-noïdes et d'insecticides organophosphorés. Ces insecticides sont souvent ingérés avec des aliments contaminés comme des fruits ou des légumes non bio ou par contact cutané. Intéressant à noter : ces deux familles de pesticides s'éliminent assez rapidement du corps humain. En retrouvant des traces est un indice d'exposition récente, preuve que le problème de contamination est d'actualité.

Du glyphosate a enfin été retrouvé dans près d'un quart des échantillons d'urine. Cet herbicide est interdit pour les usages privés en Belgique depuis juin 2017, mais il reste autorisé en agriculture. D'autres pesticides plus anciens, même interdits depuis plusieurs dizaines d'années ont aussi été retrouvés, résultat de leur persistance dans l'environnement. La ministre Tellier a annoncé son intention de plaider pour que le gouvernement wallon « intègre ces nou-

velles données dans les débats en cours sur la politique agricole commune ». Dans son entourage, on rappelle l'objectif européen de diminuer de 50 % l'exposition aux pesticides. « Les chiffres du biomonitoring doivent servir de cri d'alarme pour orienter la politique agricole vers une meilleure prise en compte de l'environnement. »

Dans une deuxième phase, le biomonitoring recherchera les voies de contamination des Wallons en analysant le type d'environnement des participants (urbain ou agricole...) et leurs habitudes de vie. On ajoutera également à la cohorte testée des enfants de 3 à 12 ans des adultes de plus de 40 ans. Enfin, pour tous on testera la présence de substances toxiques supplémentaires, dont des per-
et polyfluoroalkylées (Pfas et Pfos).

Dans une deuxième phase, le biomonitoring recherchera les voies de contamination des Wallons en analysant le type d'environnement des participants et leurs habitudes de vie.

© D.R.



© AFP.

NOBEL DE MÉDECINE

Un duo américain récompensé pour ses travaux sur le toucher

Le froid mordant de la glace, la chaleur d'une flamme ou encore celle d'un câlin... Pour pouvoir détecter ces sensations essentielles à la survie de l'espèce, les terminaisons nerveuses de la peau sont équipées de capteurs spécifiques. On doit ces découvertes à deux chercheurs américains, le physiologiste David Julius de l'Université de Californie à San Francisco et le professeur Ardem Patapoutian, neuroscientifique à Scripps Research à La Jolla. Leurs travaux, qui ouvrent la voie à une gamme de nouveaux traitements pour soigner notamment les douleurs chroniques, ont été honorés ce lundi par le prestigieux prix Nobel de physiologie et de médecine doté de 10 millions de couronnes suédoises (environ 1 million d'euros).

David Julius a utilisé la capsaïcine, un composant actif du piment qui provoque une sensation de brûlure, pour identifier un capteur dans les terminai-

sons nerveuses de la peau qui réagit à la chaleur. Ardem Patapoutian a quant à lui utilisé des cellules sensibles à la pression pour découvrir des récepteurs tactiles qui répondent aux stimuli mécaniques dans la peau et les organes internes. Travaillant indépendamment l'un de l'autre, les deux chercheurs ont tous les deux utilisé le menthol pour découvrir un récepteur qui détecte le froid.

« Ce sont tous les deux des chercheurs incroyables qui ont ouvert les portes de la sensation sensorielle d'une manière totalement unique », a loué Thomas Perlmann, chef du comité Nobel pour la médecine, devant les journalistes.

Ce prix a déjoué les pronostics des experts qui misaient entre autres sur une récompense des découvreurs des nombreuses possibilités thérapeutiques de l'ARN messager contre le covid.

A.-S.L. (AVEC AFP)



VILLE DE WAVRE

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

Ref. Ville de Wavre : 21/05 RIP (CSPO)
Ref. ARNE-DPA : 100003782

VILLE DE WAVRE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRÊTE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL.

PARTICIPATION DU PUBLIC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT conformément aux articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement

RÉUNION D'INFORMATION

Le Collège communal informe la population de la tenue, sur le territoire de commune de Wavre, d'une réunion d'information préalable (RIP) à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (EIE) prescrite conformément aux articles D.62, D.63 et D.64 du Code de l'Environnement, dans le cadre de l'introduction, par l'Asbl Clinique Saint-Pierre, Avenue Reine Fabiola 9 à 1340 Ottignies-LLN ci-après le demandeur, représentée par M. Philippe Pierre, Coordonnateur Général et Directeur Médical de la Clinique Saint Pierre d'Ottignies et M. Christophe Arnould, chef de projet, d'une future demande de permis unique de classe 1, catégorie B (D.29-1 §4 b 1^{er}).

Le bureau d'études agréé, désigné pour la réalisation de cette étude est le Bureau STRATEC S.A.

Le projet vise la construction d'une nouvelle infrastructure hospitalière d'une capacité de 425 lits agréés, destinée à recevoir l'ensemble des activités existantes sur le site de la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies (CSPO) ainsi que d'une infrastructure autoroutière comprenant la création de nouvelles voiries et d'une boucle à l'échangeur autoroutier de Louvranges.

Le projet s'implante sur le territoire de la Commune de Wavre, dans un bien sis Chemin des Charrons, s/n, présentement cadastré Wavre 2e Division, Section I n° 123/2 - 122B - 120D - 123A - 119G - 119D - 114E - 115 - 116 - 118A - 117B - 107G - 107H - 107K - 107L - 106B - 108 - 109A - 102B - 102A - 102C - 102D - 103B - 105C3 - 105X2 - 105W2.

Les fonctionnaires, technique et délégué du Service public de Wallonie, chargés d'apprécier le caractère complet de la future demande de permis ont désigné les communes d'Ottignies-LLN, Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau comme étant susceptibles d'être impactées par ce projet.

Cette réunion d'information a pour but de :

- Permettre au demandeur de présenter son projet ;
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- Présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne voulant prendre connaissance du projet est cordialement invitée à cette réunion (*).

Elle aura lieu le LUNDI 25 OCTOBRE 2021 À 19H00 sur le site de la Sucrierie, Chemin de la Sucrierie 2, 1301 Bierges.

Conformément à l'article R.41-4 du Code de l'environnement, toute personne intéressée peut, dans un délai de quinze jours à partir du 25 octobre 2021, jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Le courrier, ou courriel, doit être adressé au collège communal de Wavre et mentionner les nom et adresse de l'expéditeur. Celui-ci adresse également une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur d'étude.

COLLÈGE COMMUNAL	DEMANDEUR
WAVRE Place de l'Hôtel de Ville I 1300 Wavre pe_pic@wavre.be	SAINT-PIERRE Avenue Reine Fabiola 9 1340 Ottignies christophe.arnould@cspo.be

DES INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PROJET PEUVENT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE :	Du demandeur/chef de projet
De l'auteur d'étude désigné STRATEC S.A. Av. Adolphe Lacombé, 69-71 1030 Schaerbeek Pierre-Yves Ancion py.ancion@strathec.be 02.738.78.73	Clinique Saint-Pierre Avenue Reine Fabiola 9 1340 Ottignies Christophe Arnould christophe.arnould@cspo.be 010.437.437
Des services communaux de la Ville de Wavre Urbanisme 010.230.377 pe_pic@wavre.be Aménagement du Territoire 010.230.456 Mobilité 010.230.449	Du fonctionnaire Technique SPW ARNE-DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi 071.65.47.60
	Du fonctionnaire délégué SPW TLPE Rue de Nivelles, 88 1300 Wavre 010.23-12-11

Conformément à l'article D.29-6 du Code de l'environnement, le procès-verbal de la réunion est dressé et mis à la disposition du public et transmis à l'autorité compétente et au demandeur dans les trente jours de la réunion d'information.

Wavre, le 30 septembre 2021

La Directrice générale,

Christine GODECHOUX

La Bourgmestre,

Françoise PIGEOLET

(*) Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les mesures de distanciation sociale seront appliquées lors de la réunion et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Sauf avis contraire au moment de la réunion, le port du masque sera obligatoire. Sous réserve de la décision du gouvernement, la présentation d'un COVID SAFE TICKET pourrait être exigée pour accéder à la salle.

20009094